

# Observations du public concernant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique sur les communes d'ILLIES et SALOME

## PRD – ILLIES et SALOME

Observations : M. et Mme DAMIDE

Futur parc d'activités d'Illies – Salomé Avis sur l'enquête publique.

Le projet d'implantation du futur parc d'activités d'Illies-Salomé pose plusieurs questions.

La gestion des eaux : Le secteur élargi d'implantation du parc fait l'objet de fréquentes inondations, celles-ci devenant de plus en plus sérieuses. C'est notamment le cas de la plaine de Marquillies, quartier du moisnil, entre-autre.

Nous sommes très inquiets sur la mise en œuvre à minima du traitement des eaux sur le site, et surtout l'impact que cela aura dans les alentours. De la même manière, comment va être géré le cours d'eau « La libaude » ?

Le trafic routier : Si l'on peut se réjouir de voir l'implantation du parc en proximité immédiate des RN 41 et 47, force est de constater que les 1440 mouvements de véhicules/jour viendront congestionner complètement ces deux axes déjà surchargés aujourd'hui. Notre crainte est bien de voir la RD 145, qui traverse Marquillies, comme itinéraire de délestage pour un nombre significatif de mouvements. Le village n'est absolument pas dimensionné pour cela, les risques d'accidents, de pollution et de nuisances sonores et visuelles sont à craindre. Une zone 30 avec aménagement des rues sera mis en œuvre dans le centre du village, ce qui est en parfaite incompatibilité avec une augmentation de trafic de véhicules légers, voire pire, de poids lourds.

Enfin, les habitants souhaitent conserver le calme et la sérénité du village.

**Il est impératif de prévoir des aménagements, non prévus à ce jour selon le dossier présenté, pour interdire et empêcher toute possibilité de délestage vers Marquillies.**

**Nous demandons également à ce que soit pris en compte les préconisations de la mission régionale de l'autorité environnementale.**

Enfin, il y a double langage des élus de la Métropole Européenne de Lille. On ne peut pas dire et imposer la préservation des zones agricoles dans les Weppes en limitant drastiquement les zones constructibles nouvelles dans nos villages, et autoriser et promouvoir le bétonnage de 70ha sur ce même secteur au nom du développement de l'activité et de la création d'emplois. Nous rappelons également la création de la zone industrielle d'Herlies ainsi que l'extension importante de la zone de Porte des Flandres à Billy Berclau, ces deux zones étant également utilisatrices potentielles des RN 41 et 47.

